

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Version du 20/07/2021

LE MÉTIER

Le ou la titulaire du titre professionnel Technicien(e) supérieur(e) en maintenance industrielle de **niveau 5 (équivalent Bac+2)** réalise toutes les actions techniques, administratives et de management destinées à maintenir un bien ou à le rétablir pour qu'il puisse accomplir sa fonction requise durant son cycle de vie.

LES ACTIVITÉS

L'activité du ou de la technicien(ne) se répartit sur trois axes principaux :

- Interventions techniques sur des installations industrielles pluri-technologiques en contexte d'exploitation : il ou elle effectue des interventions de maintenance préventive visant à prévenir l'apparition d'une défaillance et des interventions de maintenance corrective visant à rétablir le fonctionnement initial,
- Organisation et gestion de maintenance : dans le respect de la stratégie de l'entreprise, il ou elle définit des opérations de maintenance, puis organise leurs mises en œuvre et leurs suivis,
- Améliorations techniques et organisationnelles : il ou elle identifie, étudie et met en œuvre des actions permettant d'améliorer la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité des biens. Il ou elle vérifie les performances des actions réalisées.

LES DÉBOUCHÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : la métallurgie, l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, la plasturgie, la chimie, le nucléaire, etc.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Technicien(ne) de maintenance industrielle, de maintenance d'équipements de production, Électrotechnicien(ne), Mécanicien(ne), Automaticien(ne) de maintenance, Technicien(ne) méthodes maintenance, Responsable ou chef(fe) d'équipe en maintenance industrielle...



LES PERSPECTIVES

Le ou la titulaire du titre professionnel Technicien(e) supérieur(e) en maintenance industrielle pourra entrer directement dans la vie active. Il ou elle pourra également s'orienter vers une spécialisation en méthodes (CQPM Technicien en Industrialisation et Amélioration des Processus) par exemple ou encore en Santé, sécurité et environnement (CQPM Correspondant Santé Sécurité Environnement ou CQPM Préventeur Santé Sécurité Environnement).

Inscription sur : www.pole-formation-auvergne.com



Pour + de détails sur la formation, rendez-vous sur notre site internet.

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Version du 20/07/2021

LE PUBLIC CONCERNÉ

Après un bac S, un bac STI2D ou un bac pro MSPC. D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés. La pré-inscription doit s'effectuer **le plus rapidement possible** même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage Se former par l'apprentissage c'est choisir **1 métier, 1 diplôme, 1 salaire.**

Programme : 6 modules de formation complétés par 1 période en entreprise.

Modules 1 à 4 : Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments électromécaniques et pneumatiques, d'automatisme et d'asservissement, mécaniques et hydrauliques d'une installation industrielle.

Module 5 : Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles.

Module 6 : Étudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles.

La durée de la formation 455h sur 12 mois

Le lieu de la formation Centre de Clermont

NOS ATOUTS

- ✚ Un Conseiller Alternance à votre disposition, dès lors que vous êtes admissible, pour vous accompagner dans votre recherche d'entreprise et vous aider dans la préparation des entretiens d'embauche.
- ✚ Un rythme d'alternance idéal pour devenir un(e) excellent(e) professionnel(le) : 1 semaine par mois en centre de formation / 3 semaines en entreprise.
- ✚ Un accompagnement individuel tout au long de la formation.
- ✚ Des équipements de formation et des outils pédagogiques de hautes technologies.



LE RECRUTEMENT

Tests et entretien de motivation > décision d'admissibilité > recherche d'une entreprise > signature du contrat ou de la convention de formation.

INFOS & CONTACT

Centre de Clermont :

7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne

04 73 69 41 11

cournon@formation-industries-auvergne.fr

Centre de Montluçon :

62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines

04 70 28 23 12

montlucon@formation-industries-auvergne.fr

Nous vous accueillons **sans rendez-vous** tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Inscription sur : www.pole-formation-auvergne.com



Pour + de détails sur la formation, rendez-vous sur notre site internet.